

Fiche de Données de Sécurité

According to Regulation (EC) No 1907/2006, Annex II,

Amended by COMMISSION REGULATION (EU) 2020/878,

According to REGULATION (EC) No 1272/2008

MKC-5000 Blue Erasable Gel Ink

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date d'émission : 20/02/2025

Date de révision : N/A

Nom commercial : MKC-5000 Encre Gel Effaçable Bleue Identification supplémentaire : MKC-5000 BU UFI : N/A Identification du produit : Voir section 3 Numéro d'index : Voir section 3 N° d'enregistrement REACH : Voir section 3

Utilisations identifiées pertinentes :

- **Utilisation** : Peinture
- **Usages déconseillés** : Non disponible

Fournisseur : SuZhou Maped Office Supplies MFG. Co., Ltd. NO.539 Nan Bang Road, 215300 Kunshan City, Jiangsu Province, Chine Contact : Lily.Song@maped.com.cn Téléphone d'urgence : +86-21-58758758 (heures de bureau 9h00–17h30)

Section 2. Identification des dangers

Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 :

- **Skin Sens. 1 – H317** : Peut provoquer une allergie cutanée.

Éléments d'étiquetage :

- **Pictogrammes** : Aucun
- **Mot-signal** : Aucun
- **Mentions de danger** : Non applicable
- **Conseils de prudence** : Non applicable

Autres dangers :

- Ne contient pas de substances PBT/vPvB
- Ne contient pas de perturbateurs endocriniens

Section 3. Composition / informations sur les composants

Type : Mélange

Tableau des composants

Nom chimique	N° CAS	N° CE	Concentration
Formaldéhyde	50-00-0	200-001-8	0,05–0,1 %
Bronopol	52-51-7	200-143-0	0,06 %
Octhilinine (ISO)	26530-20-1	247-761-7	0,02 %

Note : Le mélange ne contient aucun composant dangereux au-dessus des seuils réglementaires.

Product Name: MKC-5000 Blue Erasable Gel Ink
Version: 1.0

Issue Date: 02/20/2025

Revision Date: N/A

SDS EU
1 / 3

Section 4. Premiers secours

Inhalation : Aucune mesure particulière attendue. Amener à l'air frais si nécessaire.

Contact cutané : Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact oculaire : Rincer abondamment pendant 15 minutes. Consulter si irritation persistante.

Ingestion : Premiers secours généralement non nécessaires. Contacter un médecin ou un centre antipoison si besoin.

Symptômes possibles : Le produit n'est pas classé comme dangereux pour la santé humaine.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction appropriés** : adaptés au feu environnant
- **Dangers spécifiques** : dégagement possible de CO et CO₂
- **Équipement des pompiers** : appareil respiratoire autonome

Section 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

- Utiliser des protections individuelles
- Ventiler
- Éviter le rejet dans l'environnement
- Absorber avec sable, diatomite, liants universels, sciure
- Éliminer conformément à la section 13

Section 7. Manipulation et stockage

- Assurer une bonne ventilation
- Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail
- Stocker au frais, au sec, bien fermé et à l'abri des fuites

Section 8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

- **Limites d'exposition** : Non disponibles
- **Protection oculaire** : lunettes si nécessaire
- **Protection cutanée** : gants si nécessaire
- **Protection respiratoire** : aucune exigence particulière
- **Contrôle environnemental** : éviter les rejets

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- **Aspect** : liquide coloré
- **Couleur** : bleu
- **Odeur** : inodore
- **Autres données** : non disponibles

Section 10. Stabilité et réactivité

- Produit stable dans des conditions normales
- Pas de réactions dangereuses connues
- Produits de décomposition : oxydes de carbone

Section 11. Informations toxicologiques

Non classé pour :

- irritation cutanée

Product Name: MKC-5000 Blue Erasable Gel Ink
Version: 1.0

Issue Date: 02/20/2025

Revision Date: N/A

SDS EU
2 / 3

- irritation oculaire
- sensibilisation
- mutagénicité
- cancérogénicité
- toxicité pour la reproduction
- STOT
- aspiration

Pas de données quantitatives disponibles.

Section 12. Informations écologiques

- Données de toxicité aquatique : non disponibles
- Pas de substances PBT/vPvB
- Pas de perturbateurs endocriniens identifiés

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination par incinération dans une installation agréée.

Section 14. Informations relatives au transport

Tableau transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	ICAO/IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3 Classe(s)	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non	Non
14.6 Précautions particulières	Voir section 2.2	Voir section 2.2	Voir section 2.2	Voir section 2.2
14.7 Transport en vrac	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

Section 15. Informations réglementaires

- Aucune restriction ou autorisation spécifique
- Usage réservé aux personnes techniquement qualifiées

Section 16. Autres informations

- Version 1.0 modifiée selon (UE) 2020/878
- Définitions des acronymes (ADR, IMDG, LC50, etc.)
- Informations fournies selon l'état actuel des connaissances